



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Professions paramédicales

Question écrite n° 48612

Texte de la question

M. Paul Chollet attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur l'urgence de l'actualisation des enseignements d'orthophonie dont l'adoption du projet a été plusieurs fois retardée depuis 1994. Confronté à l'attente des centres de formation d'orthophonistes et à l'évolution de la discipline, il lui demande quand seront prises les dispositions nécessaires à la parution de l'arrêté de modification des études d'orthophonie, tant attendues par la profession.

Données clés

Auteur : [M. Chollet Paul](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48612

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 915